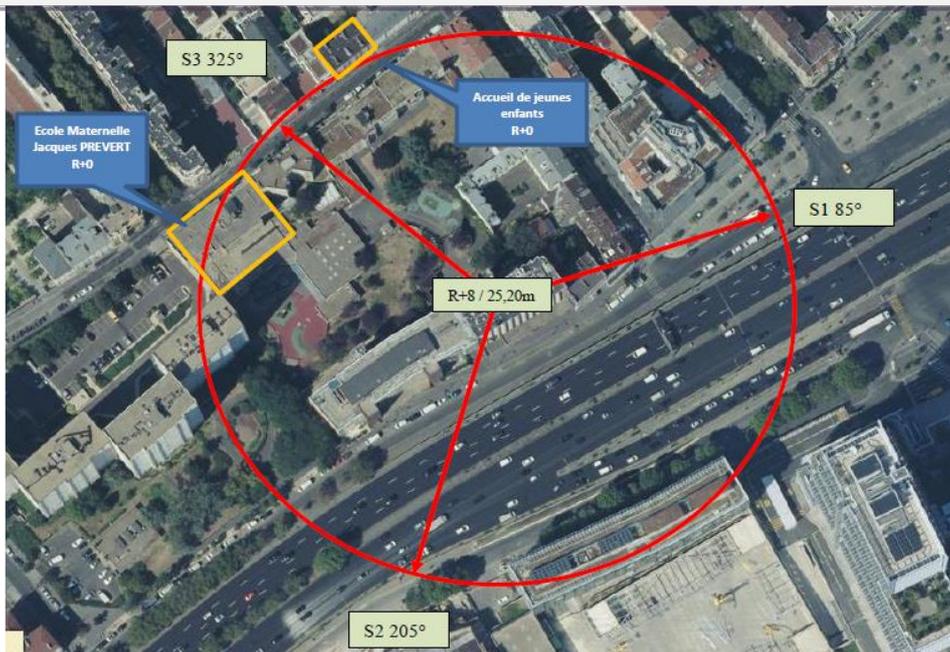


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	DOUAUMONT	Numéro	T10342
Adresse du site	6-8 boulevard de Douaumont	Hauteur	R+8 (25.20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Médian Hôtel Paris Congrès	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			26/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			26/04/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 85°, 205° et 325°.		
Distance des ouvrants	8m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+8
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 85° < 2V/m - 205° < 1V/m - 325° < 2V/m 5G (3500) : 85° < 2V/m - 205° < 1V/m - 325° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	31.3m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 85°, 205° et 325°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable <input type="checkbox"/>
			Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Maternelle Jacques PREVERT	20 rue des Cailloux, 92110 Clichy	R+0	oui	85 m	Inférieur à 2 V/m
Accueil de jeunes enfants Crèche	35 rue des Cailloux, 92110 Clichy	R+0	oui	100m	Inférieur à 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 6 A 8 BOULEVARD DE DOUAUMONT (LIMI 75017 PARIS-17E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 85°	Azimut 205°	Azimut 325°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 6 A 8 BOULEVARD DE DOUAUMONT (LIMI 75017 PARIS-17E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 85°	Azimut 205°	Azimut 325°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 85°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 85°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



b. Azimut 205°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 205°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 325°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 325°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 13.5 m.

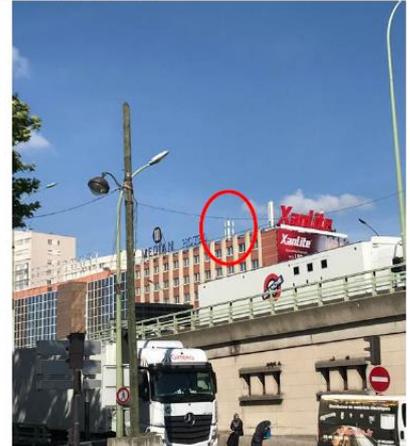


Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Aucune modification visuelle



Etat projeté : Aucune modification visuelle.



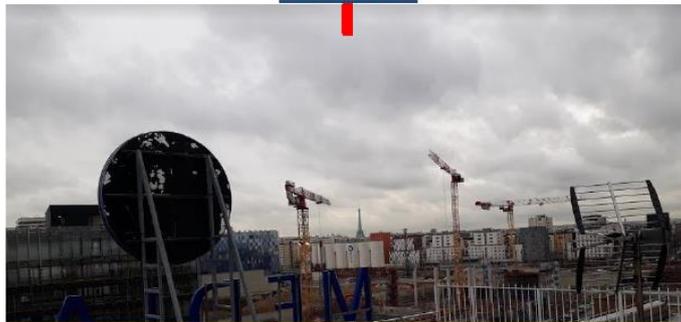
SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 85° :



Azimut 205° :



Azimut 325° :

